



## L'état d'urgence sanitaire autorise-t-il les violences envers les exilé.e.s et les intimidations envers les bénévoles ?

Le vendredi 24 avril, quatre membres d'Utopia 56 ont été arrêté.e.s après avoir observé et filmé l'évacuation violente d'un camp d'exilé.e.s par les forces de l'ordre à Grande-Synthe, lors d'une mise à l'abri forcée. Ils.elles ont passé la journée en garde à vue et sont sorti.e.s dans la soirée sans qu'aucune poursuite n'ait été retenue.

C'est seulement cinq heures après le début de ces gardes-à-vue que les deux avocates contactées par Utopia 56, Me Ingrid METTON et Me Noémie SAIDI COTTIER, ont été informées des infractions retenues :

- **“Atteinte à l'autorité de la justice par discrédit d'une décision de justice”** : il nous est reproché d'avoir critiqué la décision d'expulsion dont nous n'avions pourtant pas connaissance
- **“Complicité de mise en danger de la vie d'autrui, en ayant incité les exilé.e.s à se rendre sur l'autoroute”** : pourtant, comme enregistré sur nos vidéos, ce sont bien les CRS qui, en envoyant du gaz lacrymogène sur les exilé.e.s, les forcent à courir en direction de la voie rapide pour leur échapper, alors même que l'équipe d'Utopia 56 est statique

Sur ces motifs incohérents, **notre équipe a été relâchée dans la soirée** de vendredi.

Cette intimidation envers notre équipe n'a d'autre but que de **nous empêcher de dénoncer la violence et l'absurdité de ces évacuations à Grande-Synthe**. Utopia 56, en tant qu'association non-mandatée par l'Etat, dénonce déjà ces mêmes pratiques à Calais.

Les **opérations de mises à l'abri forcées** sont d'une extrême violence envers les exilé.e.s. Il s'agit tout d'abord d'une **violence morale** puisqu'**aucune information** ne leur est transmise en amont de ces opérations : ils.elles ignorent quand cela arrivera et, lorsque les bus sont là, personne ne leur indique leurs destinations. Parce qu'ils.elles sont, à raison, parfois réticent.e.s à monter dans les bus lors des évacuations, ils.elles subissent des **violences de la part des forces de l'ordre**. Enfin, l'**enfermement** dans des hébergements collectifs est loin d'être optimal en période de crise sanitaire, d'autant plus que de nombreux.euses exilé.e.s se sont plaint.e.s de l'**insuffisance des repas distribués** dans ces centres d'hébergement.

Malgré les intimidations de la part des forces de l'ordre, **nous poursuivrons nos actions** sur le terrain, pour **apporter de l'aide** à ceux.celles qui en ont besoin et pour **dénoncer les maltraitements institutionnels et policières envers les exilé.e.s** dont l'État se fait complice.

Contact presse :

Laure Pichot, coordinatrice Utopia 56 Grande-Synthe : 07 68 25 16 31

Yann Manzi, co-fondateur d'Utopia 56 : 06 29 48 54 45

Twitter : @Utopia\_56

Signataires :

AADH, Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme

AMiS

ATTAC Flandre

L'Auberge des Migrants

Bethlehem

Cimade Nord Picardie

Collective Aid

Groupe Non Violent Louis Lecoin

Help Refugees

Human Rights Observers

Ligue des Droits de l'Homme

MRAP Littoral dunkerquois

Refugee Info Bus

Refugee Women's Center

Salam Nord/Pas-de-Calais

Solidarity Border

Utopia 56